

## Présentation du contenu de la réunion du 20 septembre 2024

De nombreux riverains étaient présents et tous ont témoigné des nuisances subies par le trafic en général sur la commune.

Les agriculteurs étaient présents. Notamment ceux de la méthanisation, mais nous ne savons pas si d'autres étaient présents.

La grande majorité des agriculteurs présents a été attentive, à l'exception de quelques-uns qui n'étaient pas là dans un esprit d'écoute.

Cela nous a permis de réaffirmer notre demande : passage à 25 des engins agricoles. Il s'agit de limiter les nuisances sonores, les vibrations et d'assurer la sécurité.

Nous regrettons par ailleurs que certaines questions présentées au maire, à sa demande, lors de la réunion préparatoire en mairie du 17 septembre n'aient pas été abordées :

Les contrôles environnementaux liés à la circulation : air, vibration, bruit ;

Les itinéraires des engins agricoles : voies départementales et voies communales.

Les points abordés (pas dans l'ordre chronologique de la discussion)

la croix de Montigné :

- L'état de la route après les travaux d'évacuation de la terre : Le département aurait dit aux agriculteurs de ne pas s'en occuper
- Les riverains ont demandé à la société agrimonbigaz de disposer les panneaux de signalisation lors des travaux
- Une sécurisation pour la voie verte : passage piéton, amélioration de la visibilité
- D'après ce qu'on a compris, les convois d'ensilage emprunteront la route de l'Essart ??? (lors de la réunion préparatoire, le maire nous avait dit que non???)

Rue Paillard Ducléré :

- Un groupe de travail a été constitué, sans calendrier ni aucun agenda.

L'ensemble du bourg :

- Globalement, les riverains présents semblaient favorables à un passage à 30 sur l'ensemble des voies et s'interrogeaient sur l'efficacité des ralentisseurs et évoquaient les nuisances qui en découlaient : bruit, accélération,...

La déchetterie (400 passages le samedi, 800 aller-retour sur la commune!) :

- Le discours introductif du président de la communauté de communes interroge : « Vous saurez j'en suis sûr trouver des solutions ». Une façon de décharger la communauté de communes de ses devoirs à l'égard des nuisances produites par la déchetterie

Nous regrettons par ailleurs que certaines questions présentées lors de la réunion préparatoire en mairie du 17 septembre n'aient pas été abordées :

- Les contrôles environnementaux liés à la circulation : air, vibration, bruit
- Les itinéraires des engins agricoles : voies départementales et voies communales

Conséquences sur le trafic de l'achat de maïs pour la méthanisation

• Aucune mention de la **charte de bonne conduite pourtant toujours mise en avant depuis plusieurs années par le maire de Montbizot : voir notre article sur la convention prescrite par le préfet.**

- Le maire refuse des groupes de travail autour des rues Albert Lucas, Maréchal Leclerc ou des Forges

- Des clarifications à apporter sur les canalisations : entrant, sortant... C'est important puisqu'elles sont censées réduire les transports terrestres (vraiment trop flou). L'organisation de la réunion n'a pas permis un exposé clair : projection des tracés des canalisations effectives et opérationnelles et celles qui sont en projet.
- Conséquences sur le trafic de l'achat de maïs provenant d'autres exploitations que celles d'Agrimontbigaz pour la méthanisation